Bloc 1 | Environnement

Le comité synthèse soumet au congrès sous forme de proposition distincte les amendements adoptés par les ateliers 1, 2, 8 et 9, qui se liront comme suit :

**1.5 Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** demande à la CSN de soutenir la mobilisation des syndicats, notamment par un appui politique, financier et juridique pour les syndicats locaux qui voteraient la grève climatique.